



LES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE DE L'OUEST : LA FRANÇAFRIQUE ET LA FRANCE-AFRIQUE

Ayeni, Queen Olubukola

Department of Modern Languages and Translation Studies,
University of Calabar, Calabar, Nigeria.

Email: buckyayeni@gmail.com

Phone: +2348033948395

Orcid: 0000-0002-8457-3214

Résumé

Les relations entre la France et les pays colonisés l'ouest africains ont été critiquées suites aux dominations des intérêts de l'ancien colonisateur à l'échelle économique, au niveau militaire et au sein de la coopération du commerce et celle socio-culturelle. Alors, cet article explore les relations complexes entre la France et l'Afrique de l'Ouest en mettant accent sur les concepts de "Françafrique" et de "France-Afrique" en guise de principe de guide. Elle examine les dimensions historiques, politiques et économiques de ces liens, remontant à la période coloniale et aux mécanismes d'influence qui ont perduré après les indépendances des pays ouest-africains. Le terme "Françafrique" fait référence à un système souvent critiqué pour son néocolonialisme, mettant en lumière les réseaux informels de pouvoir, l'exploitation économique et le clientélisme politique qui ont marqué les interactions entre la France et ses anciennes colonies. En revanche, "France-Afrique" renvoie à des efforts contemporains visant à redéfinir ces relations à travers des partenariats axés sur le respect mutuel, les échanges culturels et le développement durable. L'étude analyse le rôle de la France dans le soutien ou l'affaiblissement de la gouvernance démocratique et de l'autonomie économique en Afrique de l'Ouest, ainsi que les réponses variées des États ouest-africains, allant de l'alliance stratégique à la résistance. Elle propose des recommandations pour promouvoir des partenariats équitables et constructifs, en insistant sur la transparence, l'autonomie locale et une prise de décision collaborative.

Mots-clés: Françafrique, France-Afrique, Afrique de l'Ouest, Néocolonialisme, Relations franco-africaines.

Abstract

The relations between France and colonized West African countries have been criticized following the domination of the former colonizer's interests at the economic, military, commercial and socio-cultural levels. This article therefore explores the complex relationships between France and West Africa, focusing on the concepts of "Françafrique" and "France-Afrique." It examines the historical, political, and economic dimensions of these ties, tracing back to the colonial period and the mechanisms of influence that persisted after the independence of West African countries. The term "Françafrique" refers to a system often criticized for its neocolonialism, highlighting the informal power networks, economic exploitation, and political clientelism that have characterized interactions between France and its former colonies. In contrast, "France-Afrique" refers to contemporary efforts aimed at redefining these relationships through partnerships based on mutual respect, cultural exchanges, and sustainable development. The study analyzes France's role in supporting or undermining democratic governance and economic autonomy in West Africa, as well as the varied responses of West African states, ranging from strategic alignment to resistance. It proposes recommendations for promoting equitable and constructive partnerships, emphasizing transparency, local autonomy, and collaborative decision-making.

Keywords: Françafrica, France-Africa, West Africa, Neocolonialism, Franco-African relations.

Introduction

Les relations entre la France et l'Afrique de l'Ouest constituent l'un des sujets les plus complexes et controversés de l'histoire contemporaine, mêlant héritages coloniaux, enjeux économiques et dynamiques politiques. Ayeni et Brown (2025; cité dans Ayeni et Oben, 2025) soulignent que: "Cependant, ces relations ont également été le théâtre de tensions, notamment en raison de l'héritage colonial, des dynamiques géopolitiques complexes et des défis de développement propres à l'Afrique...À une époque où la France cherche à réaffirmer son influence en Afrique". Depuis la période coloniale, la France a développé une relation particulière avec l'Afrique occidentale, une région qui reste au cœur de sa politique étrangère. La stratégie géopolitique française en Afrique repose sur plusieurs piliers, notamment la coopération militaire, l'influence économique, la diplomatie culturelle et la francophonie (Ayeni et Okey, 2025: 22 cité dans Ayeni, Okey et Umoh, 2025: 54). La proximité historique entre la France et ses anciennes colonies ouest-africaines a donné naissance à des relations étroites mais souvent asymétriques, marquées par la persistance d'influences néocoloniales. Le concept de "Françafrica", introduit par Félix Houphouët-Boigny et répandu par l'écrivain François-Xavier Verschave (1999), désigne un système informel de relations qui, bien que souvent dénoncé pour ses pratiques opaques, a façonné les interactions entre les deux parties pendant des décennies. Cependant, ces relations ont évolué au fil du temps, en réponse aux pressions internes et externes. Depuis les années 2000, le discours officiel français tend à promouvoir une relation de partenariat plus équilibrée, souvent qualifiée de "France-Afrique". Ce terme reflète une tentative de transformation de la relation traditionnelle en une coopération fondée sur le respect mutuel, le développement durable et des principes démocratiques (N'Diaye, 2020). Pourtant, cette transition reste contestée, certains analystes estimant que les pratiques néocoloniales subsistent sous des formes modernisées (Bayart, 2006). L'objectif de cette étude est de mettre en lumière les dynamiques historiques et actuelles des relations franco-ouest-africaines. En s'appuyant sur une analyse critique des concepts de Françafrica et de France-Afrique, cette recherche vise à explorer les tensions entre continuité et rupture, tout en évaluant les perspectives d'un partenariat plus équitable.

Contexte historique des relations franco-africaines

Les relations franco-africaines trouvent leurs racines dans la période coloniale, lorsque la France, comme d'autres puissances européennes, a colonisé une grande partie de l'Afrique de l'Ouest à la fin du XIX^e siècle, dans le cadre de la "course au clocher" organisée par les accords de Berlin (1884-1885) (Coquery-Vidrovitch, 2009). Aux mots d'Ayeni et Malumi (2018), "La conférence de Berlin a apporté ce que les historiens appellent <Le partage de l'Afrique>". Pendant cette période, la France a établi des structures administratives centralisées et introduit une politique d'assimilation visant à intégrer les populations africaines dans son empire colonial tout en exploitant les ressources économiques et humaines de ces territoires (Chakrabarty, 2018). C'est le commerce qui a amené le colonialiste en Afrique et c'est toujours pour cela qu'il y reste (Ayeni et Ebong, 2018). Ceci est affirmé par Ayeni et Ohanyere (2017), lorsqu'elles observent: Les objectifs réels pour la colonisation étaient avant tout économique.

Après les indépendances, obtenues principalement en 1960, les relations entre la France et ses anciennes colonies ont évolué, mais des liens étroits ont persisté à travers ce que l'on appelle la "Françafrica". Ce terme, popularisé par François-Xavier Verschave (1999), désigne un système d'influence néocoloniale caractérisé par des réseaux politiques et économiques informels. Ces réseaux ont permis à la France de maintenir une emprise stratégique sur ses anciennes colonies, notamment à travers des accords de coopération militaire, économique et monétaire. Dans ce cadre, le rôle du franc CFA, instauré en 1945, a été particulièrement controversé. Bien qu'il ait assuré une stabilité monétaire, il est également critiqué comme un instrument de domination économique (Sylla, 2018). Par ailleurs, le soutien apporté par la France à certains régimes autoritaires en Afrique de l'Ouest, sous prétexte de garantir la stabilité et de protéger ses intérêts stratégiques, a suscité des critiques quant à son impact sur la démocratie et le développement local (Bayart, 2006). En revanche, depuis les années 2000, les dirigeants français ont cherché à redéfinir ces relations en prônant un partenariat plus équilibré et transparent. Le concept de "France-Afrique" visé à dépasser les pratiques néocoloniales en favorisant des coopérations fondées sur le respect mutuel et la co-responsabilité (N'Diaye, 2020). Malgré ces efforts, les critiques persistent, soulignant que les pratiques néocoloniales continuent de façonner les relations entre la France et l'Afrique.

Les origines du concept de Françafrique

Le concept de “Françafrique” trouve ses origines dans la période postcoloniale, lorsque la France a cherché à maintenir une influence sur ses anciennes colonies africaines malgré leur accession à l’indépendance dans les années soixante (1960). Le terme a été initialement utilisé par Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d’Ivoire, pour désigner une relation de coopération étroite et bénéfique entre la France et l’Afrique (N’Diaye, 2020). Cependant, ce concept a rapidement acquis une connotation critique, popularisée par François-Xavier Verschave dans son ouvrage *La Françafrique : Le plus long scandale de la République* (1999). Verschave y dénonce un système néocolonial reposant sur des réseaux informels, mêlant intérêts politiques, économiques et militaires, au profit des élites françaises et africaines.

La Françafrique se caractérise par des pratiques opaques, notamment le soutien à des régimes autoritaires, des accords économiques déséquilibrés et le maintien du franc CFA comme outil de domination monétaire (Sylla, 2018). Ces mécanismes ont permis à la France de préserver son influence stratégique, notamment en Afrique de l’Ouest, tout en bénéficiant de ressources naturelles et de marchés pour ses entreprises.

Les origines du système Françafrique peuvent également être liées aux accords bilatéraux signés après les indépendances, qui garantissaient à la France un accès privilégié aux ressources africaines en échange d’un soutien militaire et diplomatique (Coquery-Vidrovitch, 2009). Cette relation asymétrique, parfois qualifiée de “pacte colonial modernisé”, a perduré grâce à des réseaux informels composés de dirigeants politiques, de multinationales et de conseillers privés, souvent surnommés le “réseau Foccart”, du nom de Jacques Foccart, conseiller influent des affaires africaines sous la présidence de Charles de Gaulle (Bayart, 2006).

La politique africaine de la France Post-indépendance

Après les indépendances des années soixante, la France a élaboré une politique africaine qui visait à préserver son influence stratégique sur le continent tout en adaptant ses mécanismes de domination à un contexte postcolonial. Cette politique, souvent associée au concept de “Françafrique”, s’appuyait sur des accords bilatéraux, des réseaux informels et une coopération militaire et économique structurée. Un élément central de cette politique était la mise en place d’accords de défense et de coopération qui garantissaient à la France un accès privilégié aux ressources stratégiques tout en permettant à Paris d’intervenir militairement dans ses anciennes colonies pour maintenir la stabilité des régimes alliés (Bayart, 2006). En contrepartie, la France offrait un soutien économique et diplomatique aux dirigeants africains, souvent autoritaires, contribuant ainsi à leur maintien au pouvoir (Verschave, 1999).

Un autre pilier de la politique africaine de la France était le rôle du franc CFA, instauré en 1945 mais maintenu après les indépendances comme monnaie commune pour plusieurs pays africains. Bien qu’il ait permis une certaine stabilité économique, cet outil monétaire a été critiqué comme un mécanisme de contrôle néocolonial visant à limiter l’autonomie économique des pays africains (Sylla, 2018).

La politique française était également marquée par la centralisation des décisions au sein de l’Élysée, notamment sous l’influence de Jacques Foccart, conseiller de Charles de Gaulle et architecte des réseaux de la Françafrique. Ces réseaux, composés de diplomates, d’industriels et de dirigeants africains, permettaient de maintenir une relation informelle mais efficace entre la France et ses anciennes colonies (Coquery-Vidrovitch, 2009). Cependant, à partir des années 1990, la politique africaine de la France a commencé à évoluer, en partie sous la pression de la communauté internationale et des revendications pour une plus grande démocratisation en Afrique. Des discours officiels ont appelé à une rupture avec les pratiques néocoloniales, mais les critiques estiment que les changements sont restés largement symboliques (N’Diaye, 2020).

Les intérêts économiques et stratégiques de la France en Afrique de l’Ouest

L’Afrique de l’Ouest occupe une place centrale dans la politique étrangère et économique de la France, en raison de ses ressources naturelles, de sa position géopolitique et de ses liens historiques avec l’ancienne métropole. Depuis les indépendances des années 1960, la France a cherché à maintenir une présence économique dominante et à sécuriser des intérêts stratégiques essentiels, souvent à travers des mécanismes bilatéraux ou multilatéraux (Bayart, 2006). Sur le plan économique, les entreprises françaises ont joué un rôle clé dans des secteurs tels que l’énergie, les infrastructures, et les ressources naturelles. Les

compagnies comme Total Energies, Bolloré et Areva (aujourd'hui Orano) sont particulièrement actives dans l'exploitation du pétrole, du gaz et de l'uranium, notamment au Niger, au Mali et en Côte d'Ivoire (Sylla, 2018). Ces ressources sont cruciales pour l'économie française, en particulier dans le domaine énergétique. Par ailleurs, la présence de filiales françaises dans des secteurs stratégiques, tels que les télécommunications ou les banques, renforce l'influence de la France sur les économies locales. Le franc CFA, en usage dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest, constitue également un outil économique central pour la France. Créé en 1945, il assure la convertibilité des monnaies locales avec l'euro tout en conférant à Paris une influence significative sur les politiques monétaires des pays membres de cette zone (Coquery-Vidrovitch, 2009). Toutefois, cette monnaie est vivement critiquée pour sa nature néocoloniale, car elle limite l'autonomie économique des États africains et maintient leur dépendance vis-à-vis de la France (Sylla, 2018).

Du point de vue stratégique, l'Afrique de l'Ouest représente une zone d'intérêt majeur pour la sécurité et l'influence géopolitique de la France. Depuis les années 1960, la France a signé plusieurs accords de défense avec ses anciennes colonies, permettant des interventions militaires régulières, comme celles en Côte d'Ivoire (2002) et au Mali (2013). Ces opérations visent à protéger les intérêts français tout en justifiant un rôle de stabilisateur régional (Verschave, 1999). Par ailleurs, les bases militaires françaises, telles que celles situées à Dakar et à N'Djamena, renforcent cette présence stratégique dans une région en proie à l'insécurité croissante liée au terrorisme et aux conflits internes (N'Diaye, 2020). Bien que ces relations aient permis des bénéfices mutuels dans certains cas, les intérêts de la France sont souvent perçus comme perpétuant des relations asymétriques entre la France et ses anciennes colonies.

Les mécanismes de coopération et d'influence de la France en Afrique de l'Ouest

Depuis les indépendances des années 1960, la France a mis en place une série de mécanismes de coopération et d'influence en Afrique de l'Ouest, visant à maintenir des relations étroites avec ses anciennes colonies. Ces mécanismes favorisent une présence économique, politique et militaire française dans la région.

Un des principaux outils de coopération est le cadre institutionnel, fondé sur des accords bilatéraux signés après les indépendances. Ces accords couvrent divers domaines tels que la défense, l'économie, l'éducation et la culture (Bayart, 2006). En matière militaire, par exemple, des partenariats stratégiques permettent à la France de conserver des bases militaires dans des pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Niger. Ces accords comprennent souvent des clauses qui autorisent des interventions militaires françaises en cas de crise, justifiées par la volonté de garantir la stabilité régionale et de protéger les intérêts français (N'Diaye, 2020). Sur le plan économique, le franc CFA est un levier d'influence majeur. Cette monnaie, partagée par 14 pays africains, garantit une stabilité monétaire tout en renforçant les liens financiers avec la France. Cependant, elle est critiquée pour son rôle dans la limitation de l'autonomie économique des États membres, car elle confère à Paris un contrôle sur leur politique monétaire à travers la Banque de France (Sylla, 2018). Les entreprises françaises, telles que Total Energies, Bolloré et Orange, bénéficient également d'un accès privilégié aux marchés ouest-africains, consolidant ainsi l'influence économique de la France (Verschave, 1999).

Les réseaux informels, souvent désignés sous le terme de « Françafrique », sont un autre pilier des mécanismes d'influence française. Ces réseaux, construits autour d'alliances entre élites françaises et africaines, facilitent les échanges de services et de soutiens mutuels, souvent au détriment de la transparence démocratique (Coquery-Vidrovitch, 2009). Ces relations informelles ont permis à la France de soutenir des régimes favorables à ses intérêts, tout en sécurisant des ressources stratégiques telles que l'uranium du Niger.

Enfin, sur le plan culturel, la coopération passe par des initiatives éducatives et linguistiques. À travers l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et des programmes éducatifs bilatéraux, la France promeut la langue et la culture françaises, consolidant ainsi son *soft power* dans la région (N'Diaye, 2020).

Les controverses liées au concept de Françafrique

Le concept de Françafrique, utilisé pour désigner les relations informelles et souvent opaques entre la France et ses anciennes colonies africaines, suscite depuis plusieurs décennies de vives critiques. Ces critiques touchent principalement les aspects économiques, politiques et diplomatiques de ces relations, perçues comme néocoloniales et favorisant des régimes autoritaires au détriment des principes démocratiques et du développement durable en Afrique. Une des critiques majeures de la Françafrique concerne le maintien de pratiques économiques déséquilibrées, telles que le rôle du franc CFA, une monnaie partagée par quatorze pays africains. Les pays qui utilisent le franc CFA d'Afrique de l'Ouest (XOF) sont: le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. En Afrique centrale ces pays l'utilisent: le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la République du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon. Le XOF (Franc CFA d'Afrique de l'Ouest), utilisé par les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le XAF (Franc CFA d'Afrique centrale) utilisé par les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) sont tous deux indexés sur l'euro et garantis par le Trésor français, mais ils ne sont pas interchangeables entre les deux zones. Bien que le franc CFA ait permis une certaine stabilité monétaire, il est souvent accusé de limiter l'autonomie économique des États membres et de maintenir un contrôle économique indirect de la France sur ses anciennes colonies (Sylla, 2018). Cette situation est perçue comme un héritage néocolonial, où les intérêts français prévalent sur les besoins de développement des pays africains. L'utilisation de la monnaie par la France comme outil de contrôle économique et l'obligation pour ces pays de déposer une partie de leurs réserves monétaires à la Banque de France soulèvent de vives inquiétudes concernant la souveraineté monétaire de l'Afrique (Verschave, 1999).

Politiquement, le concept de Françafrique est souvent lié à des pratiques de soutien à des régimes autoritaires, parfois impliqués dans des violations des droits de l'homme. La France, sous couvert de stabilité régionale, a soutenu certains dirigeants africains, comme les présidents Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire, Bongo au Gabon, ou encore Mobutu en République Démocratique du Congo, en dépit de leur caractère répressif (Coquery-Vidrovitch, 2009). Ce soutien, perçu comme pragmatique par certains, est dénoncé par d'autres comme une complicité avec des régimes corrompus et une entrave à la démocratisation des pays africains. Selon François-Xavier Verschave (1999), ce soutien occulte a contribué à la perpétuation de régimes dictatoriaux, nuisant à la stabilité à long terme du continent.

Un autre point de controverse réside dans l'influence militaire de la France en Afrique de l'Ouest. Bien que les interventions militaires soient souvent justifiées par la nécessité de garantir la stabilité et de protéger les intérêts français, elles sont critiquées pour leur caractère interventionniste et leur impact sur la souveraineté des États africains. Les opérations militaires françaises, telles que celles au Mali ou en Côte d'Ivoire, sont perçues par certains observateurs comme des prolongements de l'ingérence coloniale, et alimentent une perception de dépendance des pays africains vis-à-vis de la France (N'Diaye, 2020). Enfin, l'opacité de la Françafrique est un autre aspect de la critique. Les relations bilatérales, fondées sur des réseaux informels et des accords secrets, sont souvent vues comme un système de corruption et de favoritisme qui nuit à la transparence et à la bonne gouvernance (Bayart, 2006). La Françafrique est donc accusée de renforcer les élites locales au détriment des populations, en concentrant les bénéfices du système entre les mains de quelques acteurs privilégiés tout en maintenant des inégalités sociales et économiques dans les pays concernés. Si certains affirment que ce système a permis des liens durables entre la France et l'Afrique, d'autres insistent sur l'ampleur des injustices et des dérives qu'il a engendrées.

Les perspectives d'évolution des relations franco-africaines

Les relations franco-africaines, marquées par une longue histoire d'interdépendance et de coopération, sont aujourd'hui au cœur de nombreux débats sur l'avenir des relations internationales. Tandis que la France a longtemps exercé une influence dominante sur l'Afrique, notamment en raison de ses liens historiques avec ses anciennes colonies, les dynamiques actuelles suggèrent une transformation progressive de cette relation. Plusieurs facteurs, tant internes qu'externes, influencent cette évolution, notamment l'aspiration croissante des pays africains à une plus grande autonomie, le redéploiement stratégique de la France et les défis géopolitiques mondiaux.

D'une part, la montée en puissance de la Chine et d'autres acteurs émergents en Afrique modifie considérablement l'équilibre des relations internationales sur le continent. La Chine, par exemple, a accru ses investissements et son influence dans des domaines clés tels que l'infrastructure, les ressources naturelles et le commerce, réduisant ainsi l'hégémonie traditionnelle de la France (Lemoine & Soubrier, 2021). Ce changement pousse la France à repenser sa stratégie et à envisager une relation plus égalitaire avec ses anciens partenaires africains, tout en veillant à ne pas perdre ses positions économiques et stratégiques.

De plus, les évolutions politiques internes en Afrique, telles que l'émergence de nouvelles générations de dirigeants plus critiques vis-à-vis des relations postcoloniales, modifient la manière dont les États africains abordent la coopération avec la France. De nombreux jeunes Africains, en particulier ceux issus des mouvements sociaux et des diasporas, plaident pour une rupture avec les pratiques néocoloniales qui caractérisent encore certaines relations entre la France et l'Afrique (N'Diaye, 2020). Cette pression croissante pourrait forcer la France à revoir ses politiques, en particulier en ce qui concerne des questions comme le franc CFA, qui demeure un symbole de la domination économique française (Sylla, 2018).

Sur le plan diplomatique, la France cherche à se repositionner comme un partenaire équitable et respectueux des aspirations des peuples africains. Le discours de la présidence d'Emmanuel Macron en 2017, où il a reconnu les erreurs du passé colonial et exprimé des excuses pour certains actes de violence, marque un tournant dans la manière dont la France aborde ses anciennes colonies (Macron, 2017). Ce changement de ton, bien qu'encourageant, doit être mis en pratique par des actions concrètes, telles que la réforme du franc CFA, l'augmentation de l'aide au développement, et la réduction de l'influence militaire en faveur de partenariats plus égaux. La France pourrait également être appelée à jouer un rôle de facilitateur dans les processus de paix et de démocratisation en Afrique, plutôt que d'intervenir directement dans les affaires internes des États africains, comme cela a pu être le cas dans le passé (Verschave, 1999).

Enfin, les défis géopolitiques mondiaux, notamment les menaces liées au terrorisme et les crises climatiques, incitent la France à maintenir une coopération renforcée avec ses partenaires africains. Dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, par exemple, les effets d'entraînement de l'instabilité à l'intérieur et au-delà du Sahel ont entraîné une intervention militaire internationale, notamment de l'opération Barkhane dirigée par la France (Ayei & Ogbang, 2025), mettant en lumière l'importance des relations sécuritaires entre la France et certains États de la région. Cependant, ces coopérations sont également critiquées pour leur impact sur la souveraineté des pays africains et pour leur rôle dans la militarisation de la région. Le défi pour la France sera de trouver un équilibre entre sécurité et respect des aspirations souveraines des États africains, tout en permettant une coopération mutuellement bénéfique. Si la France parvient à répondre à ces attentes tout en préservant ses intérêts stratégiques, elle pourrait maintenir un rôle central en Afrique tout en renforçant les relations bilatérales fondées sur le respect mutuel et la collaboration. Toutefois, la route reste semée d'embûches et nécessitera des réformes substantielles tant sur le plan économique que diplomatique.

La montée des mouvements nationalistes au Mali, au Burkina Faso et au Niger

Les mouvements nationalistes en Afrique remontent à la période coloniale, où les peuples africains luttent pour leur indépendance face à la domination européenne. Selon Smith (2020), ces luttes ont permis l'émancipation de nombreux pays africains dans les années 1960. Toutefois, la persistance des inégalités économiques et politiques a favorisé la réémergence de sentiments nationalistes dans plusieurs pays sahéliens. Plusieurs facteurs expliquent la montée du nationalisme dans ces pays. D'abord, l'insécurité croissante due aux activités terroristes a exacerbé la méfiance envers les interventions étrangères, notamment françaises (Kone, 2022). La mauvaise gouvernance et la corruption généralisée ont nourri un sentiment d'exclusion sociale et économique parmi la population (Traoré, 2023). Enfin, la crise économique aggravée par les sanctions internationales a accentué les frustrations populaires (Diallo, 2023). Les mouvements nationalistes se manifestent par des discours anti-impérialistes, des manifestations populaires et des appels à la souveraineté économique et politique. Au Mali, des groupes comme le M5-RFP ont exigé le départ des forces étrangères et la renégociation des accords militaires (Keita, 2022). Au Burkina Faso, des manifestations ont eu lieu pour protester contre la présence des troupes françaises (Ouédraogo, 2023). Au Niger, la suspension des accords militaires avec la France témoigne d'une volonté de renforcer la souveraineté nationale (Issoufou, 2023).

La montée du nationalisme remet en question les alliances stratégiques établies avec les puissances occidentales, ce qui pourrait affecter la lutte contre le terrorisme (Bamba, 2024). De plus, ces mouvements risquent d'entraîner une réorientation des politiques économiques vers une plus grande autonomie, bien que cela puisse aggraver la situation économique à court terme (Cissé, 2024).

Conclusion

Les relations entre la France et l'Afrique de l'Ouest, marquées par les concepts de Francafrique et de France-Afrique, révèlent une complexité profonde qui mêle l'héritage colonial, la coopération bilatérale et les enjeux stratégiques contemporains. Depuis les indépendances des années 1960, la France a cherché à maintenir une influence sur ses anciennes colonies à travers des mécanismes variés, notamment des accords de défense, des relations économiques asymétriques et un soutien à des régimes politiques souvent autoritaires. Ces relations ont permis à la France de garantir ses intérêts économiques, notamment dans l'exploitation des ressources naturelles, et de préserver une présence stratégique en Afrique de l'Ouest. Cependant, la notion de Françafrique a suscité de nombreuses critiques, notamment en raison de l'opacité des mécanismes de coopération, du soutien à des régimes répressifs et de l'impact néocolonial du franc CFA. Loin de se limiter à une simple continuité des relations postcoloniales, la Françafrique représente un système d'influence qui a parfois été perçu comme une entrave au développement et à la souveraineté des États africains. Les critiques soulignent également la persistance d'une inégalité dans les échanges et l'exploitation des ressources, ainsi que l'impact négatif de ces relations sur la démocratisation et la gouvernance en Afrique de l'Ouest. Malgré ces controverses, la France demeure un acteur clé dans la région, et les relations franco-africaines continuent d'évoluer. Aujourd'hui, des appels à une refondation de ces liens, plus transparents et respectueux des aspirations africaines, se font entendre, mais le chemin vers une véritable rupture avec le passé semble encore semé d'embûches. Le débat sur la Françafrique et la France-Afrique demeure donc un enjeu central dans les relations internationales, entre héritage historique et défis contemporains.

Références

- Ayeni, Q. Olubukola & Onyiye L. Ohanyere. (2017). "La Politique de Diffusion des langues Europhones au sein de la CEDEAO". *Degel Journal of the Faculty of Arts and Islamic Studies, UDUS SOKOTO (DEGELJOURNAL)*. Vol. 15, 1-10.
- Ayeni, Queen O. & Ebong, Offiong E. (2018). "Les Fondements Culturels De l'Intégration en Afrique Occidentale". *Le Bronze, University of Benin Journal of French Studies*, Vol. 6, 87-103.
- Ayeni, Queen Olubukola & Brown, Pretty Chinwendu. (2025). "La Coopération Franco-nigériane: Vers la Création d'une Alliance Stratégique en Afrique". *International Journal of Arts, Languages, Linguistics and Literary Studies (JOLLS)*. 14(1), 84-92.
- Ayeni, Queen O. & Bassey Oben. (2025). "La Problématique de l'Intégration en Afrique de l'Ouest et les Efforts à sa Résolution". *CogNexus*, 1(3), 2025, 57-71.
- Ayeni, Queen Olubukola & Malumi, Soni Omolara. (2018). "La Politique Linguistique des Langues Européennes en Afrique Occidentale". *American International Journal of Research in Humanities Arts and Social Sciences (AIJRHASS)*. 22(1), 262-266.
- Ayeni, Queen Olubukola & Ellah Timothy Ogbang. "Terrorism and Regional Stability in the Sahel, 2015-2024". (2025). *Humanus Discourse Journal*, 5(3), 1-15.
- Ayeni, Queen Olubukola & Okey, Kingsley Inyang. "Eco: Une avancée majeure pour une Intégration durable en Afrique de L'Ouest". (2025). *International Journal of Arts, Languages, Linguistics and Literary Studies (JOLLS)*. 14(2), 21-31.
- Ayeni, Queen Olubukola, Okey, Kingsley Inyang & Umoh, Joyce Eseme. (2025). "Influence géopolitique de la langue française au Nigeria: Enjeux et interactions avec l'espace francophone africain". *Calabar Studies in Languages (CASIL)*, 23(1), 49-61.
- Bamba, K. (2024). *La géopolitique sahélienne: Enjeux et perspectives*, Bamako: Éditions Mali.
- Bayart, J.-F. (2006). *L'État en Afrique: La politique du ventre*. Paris: Fayard.
- Chakrabarty, D. (2018). *Provincialiser l'Europe: La pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris: Éditions Amsterdam.
- Cissé, A. (2024). "Économie et souveraineté: Défis pour le Niger". *Revue Africaine d'Études Politiques*, 12(1), 45-60.

- Coquery-Vidrovitch, C. (2009). Histoire des villes d'Afrique noire: Des origines à la colonisation, Paris: Albin Michel.
- Diallo, M. (2023). "Les sanctions économiques et leurs impacts sur les sociétés sahéliennes". *Journal Africain de Sociologie*, 8(2), 89-104.
- Issoufou, M. (2023). Souveraineté et relations internationales au Niger, Niamey: Presses Nigériennes.
- Keita, S. (2022). "Les mouvements sociaux au Mali : Entre contestation et affirmation nationale". *Revue Malienne des Sciences Sociales*, 15(3), 123-140.
- Kone, Y. (2022). Insécurité et interventions étrangères au Sahel, Bamako: Éditions Sahéliennes.
- Lemoine, M., & Soubrier, R. (2021). La Chine en Afrique: Le nouvel acteur économique, Paris: Presses universitaires de France.
- Macron, E. (2017). Discours de la présidence sur le colonialisme. Retrieved from <http://www.elysee.fr/>, 5/02/2025.
- N'Diaye, B. (2020). Les nouvelles relations entre la France et l'Afrique: Mythe ou réalité ? Paris: L'Harmattan.
- Ouédraogo, P. (2023). "Les manifestations anti-impérialistes au Burkina Faso". *Revue Burkinabè d'Analyse Politique*, 10(4), 67-82.
- Smith, J. (2020). Nationalism and Decolonization in Africa, Oxfordshire: Routledge.
- Sylla, N. S. (2018). Le franc CFA et l'euro contre l'Afrique, Berlin: Fondation Rosa Luxemburg.
- Traoré, A. (2023). Corruption et gouvernance en Afrique de l'Ouest, Abidjan: Éditions Ivoire.
- Verschave, F.-X. (1999). La Françafrique: Le plus long scandale de la République. Paris: Stock.